



Violence à l'égard des femmes au Québec : entre dénonciation et banalisation

MÉMOIRE DE RECHERCHE PORTANT SUR
LE TRAITEMENT DES FÉMINICIDES DANS LES
QUOTIDIENS QUÉBÉCOIS FRANCOPHONES ENTRE 2019 ET 2021

Catherine Montmagny Grenier et Jihene Hichri
en collaboration avec Love-Mary Victor
Juin 2022

Someone

social media education every day PROJETSOMEONE.CA



Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture

- « Chaire UNESCO en prévention de la radicalisation et de l'extrémisme violents », Université de Sherbrooke, Université Concordia, Université du Québec à Montréal

RÉSUMÉ

Reposant sur une analyse critique du discours assisté par corpus, le présent mémoire de recherche montre comment le mot féminicide est traité dans l'espace social virtuel québécois depuis l'année 2019. Ce faisant, il vise à mettre en lumière les éléments qui alimentent, véhiculent et (re)produisent les discours d'un sexisme ordinaire qui peut, à son tour, banaliser - voire légitimer - d'autres formes de violence (physique, sexuelle, psychologique) à l'égard des femmes.

En voici les grandes lignes :

- **L'utilisation du mot féminicide fait débat** : il est chargé politiquement. À quoi réfère-t-il ? Avons-nous réellement besoin de ce mot ?
- **Les féminicides rapportés dans les médias à l'étude évoquent plusieurs émotions et sentiments chez les lecteurs et lectrices** : tristesse, peur, colère, sympathie, empathie, étonnement et résilience.
- **La notion de responsabilité, au sens large, est au cœur des échanges**. Les discussions portent sur la responsabilité même de la victime, le système de l'immigration, le système de justice canadien, le manque de ressource en matière de prévention et de santé mentale et le rôle de catalyseur qu'a joué la pandémie.

INTRODUCTION

En 2021, 26 femmes ont été tuées au Québec et 17 en contexte conjugal. De ces derniers, une constante : ils ont eu lieu dans le cadre de relations hétérosexuelles et où le conjoint est agresseur et la conjointe victime. Certes, le contexte de crise sanitaire semble avoir aggravé cette problématique comme le rapporte le Conseil du statut de la femme (2021).

Toutefois, ce cadre relationnel semble être un terreau fertile pour ce type d'homicide. Au cours des 30 dernières au Canada, le taux des homicides issu d'un contexte conjugal et où les conjointes se sont retrouvées en position de victime a été de 3 à 4 fois plus élevé que celui des conjoints (INSPQ, 2021). Malgré une reconnaissance de ce phénomène et une volonté politique et juridique de venir en aide tant aux femmes victimes qu'aux hommes violents et d'une mise en lumière dans les discours médiatiques d'une masculinité (et d'une féminité) dite hégémonique, ce type de violence ne fait non seulement persister, mais semble tout de même être banalisé lorsque réalisé dans certaines circonstances. Comment alors innover en matière de prévention ?

FÉMINICIDE : une violence basée sur un rapport sexe/genre ?

La littérature portant sur la violence conjugale (notamment les homicides conjugaux) tout comme les agressions à caractère sexuel dans un cadre de relation hétérosexuelle souligne que ce type de violence réfère à une stratégie d'appropriation (Frigon, 1996; Gartner, 1990; Hunnicutt, 2009). Loin de tomber du ciel, cette prise de contrôle est inscrite dans des discours politiques et juridiques (et parfois teintés par le religieux) qui non seulement la véhiculent, mais également la légitiment. En fait, au Québec il est récent que les femmes ont l'égalité juridique (1964), que le viol conjugal est reconnu (1983) et que les femmes possèdent entièrement leur corps (2019, année où l'avortement a été retiré du Code criminel bien que celui-ci avait été reconnu inconstitutionnel en 1988).

Or, et si nous remontons à *La République* de Platon, il est possible de douter que moins de soixante ans d'histoire arrivent à complètement effacer plus de 2000 ans de discours qui justifient l'infériorité du sexe féminin et sa possession par le sexe masculin, notamment dans les sociétés et cultures occidentales. Ainsi, il importe de porter attention à l'importance de ces discours au sein de l'espace social afin de voir comment se positionne réellement la société québécoise face à ces derniers. Les condamne-t-elle systématiquement ou relativement? Les reproduit-elle sous des formes plus sournoises de manière quotidienne?

Pour répondre à ces interrogations, ce mémoire de recherche propose de voir comment le terme *féminicide* est traité dans l'espace social, notamment en portant attention à sa couverture médiatique et à l'opinion publique à l'égard de ce phénomène. En effet, bien que le meurtre soit un événement rare dans une société, il est reconnu comme un indicateur valide et fiable pour mesurer le niveau de violence. Précisément, plus il y aurait d'homicides dans une société, plus il y aurait de violences

commises de moindre gravité (Ouimet 2012, 2011). En portant attention au féminicide qui se définit comme *le meurtre d'une femme, d'une fille en raison de son sexe* (Le Robert, 2020), il sera alors possible de mettre en lumière les éléments qui alimentent, véhiculent et (re)produisent les discours d'un sexisme ordinaire qui peut, à son tour, banaliser - voire légitimer - d'autres formes de violence à l'égard des femmes (physique, sexuelle, psychologique) (Coradi et al, 2016 ; Gill et al, 2018 ; Kouta et al., 2017 ; Montmagny Grenier et Ouimet, 2014).

Une fois ces éléments exposés, il sera alors possible de réfléchir à l'élaboration d'outils de prévention plus ciblés en visant une éducation égalitaire des sexes/genres qui appuiera les volontés politiques et juridiques déjà en place.

MÉTHODOLOGIE

ANALYSE CRITIQUE DE DISCOURS ASSISTÉE PAR CORPUS (ACDAC).

La présente étude utilise l'analyse de discours critique assistée par corpus (ACDAC) (Thomas, 2015) afin de mettre en lumière les patrons linguistiques présents dans des conversations virtuelles traitant des féminicides.

L'ACDAC combine des techniques linguistiques classiques d'analyse quantitative de contenu et des méthodes qualitatives usuelles d'analyse critique du discours. Cela permet une analyse inductive rigoureuse d'importants volumes de données codées électroniquement.

Précisément, cette méthodologie d'analyse permet d'identifier les mots les plus fréquents dans un corpus de données ainsi que leurs collocations statistiquement significatives. De plus, l'ACDAC permet la réalisation d'analyses statistiques afin de savoir comment ces collocations significatives sont utilisées dans le corpus de données à l'étude. Cette méthode mixte ne limite donc pas l'analyse à des structures spécifiques de textes ou de discours, mais les relie systématiquement à un contexte sociopolitique.

PAGES FACEBOOK DE MÉDIAS QUÉBÉCOIS FRANCOPHONES

Le corpus de données est composé d'articles de médias francophones québécois traitant de féminicides et les commentaires qui y sont liés. Précisément, ils ont été récupérés sur les pages Facebook respectives des médias choisis. Le choix de récolter les données sur les pages Facebook se

justifie par le nombre de commentaires publiés comparativement aux pages web mêmes des médias choisis. Les médias retenus sont les suivants¹ : La Presse, Le Soleil, Le Devoir, Le Journal de Montréal, TVA Nouvelles.

Initialement, nous avons effectué une recherche par mots-clés (féminicide, violence conjugale) sur les pages Facebook des médias ciblés pour l'année 2021. Toutefois, après une première lecture des articles et des commentaires liés, nous avons constaté que des liens avec la pandémie de COVID-19 étaient présents dans les conversations. De ce fait, nous avons opté pour élargir la période à l'étude, soit en remontant à janvier 2019 avant le début de la pandémie pour voir comment les féminicides étaient traités. Ainsi, le contenu des articles ciblés et les commentaires liés ont été récoltés et exportés sous forme de fichiers Excel. Un ménage des données a été réalisé. Ce dernier visait à anonymiser principalement les commentaires afin de garder l'anonymat des personnes ayant publié ces derniers. Ainsi, seuls les noms des victimes et présumés meurtriers ou de personnes publiques ont été conservés. Les émoticônes et émojis ont également été effacés. Bien que nous reconnaissons que ces derniers ont une herméneutique propre (Béghan, 2016; Navé, Farini et Achieng, 2021), nous avons dû les laisser de côté puisque le logiciel Skech Engine utilisé pour réaliser les analyses ne prend pas le format de ces derniers.

CORPUS DE DONNÉES

Ce sont 200 articles et commentaires liés qui ont été récoltés. Il est à noter que ce corpus ne tient pas compte de manière exhaustive de tous les articles et commentaires liés qui ont traité des féminicides. En effet, certains articles et commentaires ont pu être retirés des publications des médias en raison de temporalité et/ou de modération en lien avec leur propre nétiquette, soit l'ensemble des règles de bonne conduite à observer lors d'interactions sur les médias sociaux.

La compilation des données exportées vers le logiciel Sketch Engine a permis de créer un **corpus comptant 599 533 mots.**

¹ Il est à noter que la page Facebook de Radio-Canada Information a été considérée. Toutefois, en faisant une recherche par mot clé du mot féminicide, seulement trois articles publiés sont ressortis. Nous posons l'hypothèse que la modération de commentaire est plus sévère sur cette page que d'autres faisant en sorte que certains articles ont dû être ôtés. En effet, le sujet des féminicides est très émotif.

Tableau 1. Corpus de données

Médias québécois francophones	Nombre d'articles liés
La Presse	35
Le Devoir	39
Le Soleil	22
Le Journal de Montréal	53
TVA Nouvelles	51

RÉSULTATS

FÉMINICIDE : QU'EST-CE QUE CELA ÉVOQUE ?

Rappelons que le but de ce mémoire de recherche est d'explorer comment le mot féminicide est traité par les médias traditionnels québécois francophones et ses lecteurs. Ainsi, et dans un premier temps, un nuage de mot a été réalisé pour l'ensemble du corpus. Ce dernier permet de mettre en lumière les termes les plus saillants et donc certains patrons linguistiques significatifs.

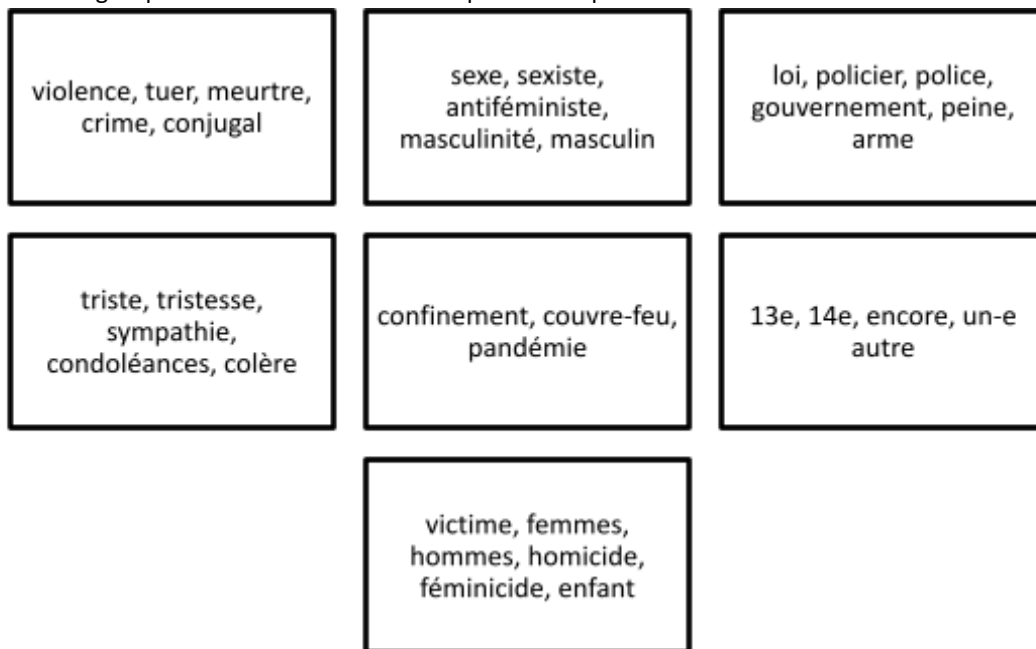
Figure 1. Termes saillants les plus fréquents



La figure 1 montre que les termes « Femme [Femmes] », « Homme [Hommes] », « Violence », « Victime [Victimes] », « Enfants », « Meurtre », « Vie », « Triste », « Famille », « Ans » et « Vie » trouvent une importance significative au sein du corpus étudié. Mais qu'évoquent ces termes ? Quels sont les liens avec le phénomène du féminicide dans le traitement des médias traditionnels québécois francophones et son lectorat ?

Pour répondre à ces interrogations et pour donner sens au nuage de mots, ces concepts ont été regroupés afin de créer des champs sémantiques. Ces derniers reposent à la fois sur le nuage de mots ainsi que sur les grandes thématiques qui ont émané d'une première lecture du corpus et de l'extraction des mots-clés les plus pertinents selon leur poids relatif².

Figure 2. Regroupement de mots-clés et champs sémantiques



Puis, ces mots ont été soumis à des analyses de colocation. Ce type d'analyse permet d'identifier des termes statiquement significatifs associés à ces mots-clés afin de faire émaner des patrons linguistiques.

Par exemple, lorsque le terme « féminicide » est soumis à ce type d'analyse, les résultats montrent qu'il est statistiquement associé aux termes suivants³ : présumer, survenir, indigner, exister, décrire, double, présents, ème (11^e), sauf, terme, mot, infanticide, mot, matricide, homicide, assassinat,

² Consulter l'Annexe 1 pour la liste des 50 premiers mots-clés extraits. Les Annexes sont disponibles dans un document séparé.

³ Seuls les termes ayant un LogDice de plus de 10 ont été retenus afin d'assurer la signification statistique (Thomas, 2015). Également, ces termes sont liés aux mots « féminicide » et « femicide ».

survenir, Québec, Saint-Donat, Sainte-Sophie, Limoilou, contraire, année, Contrecoeur, semaine, moins, début.

Déjà à la lecture de ces mots associés, certaines thématiques se dessinent : des localités où sont survenus les féminicides et qui ont attiré davantage l'attention, une compilation et une comparaison du nombre de féminicide dans le temps, une comparaison à d'autres types d'homicides et un débat autour de l'utilisation de ce mot. Toutefois, pour donner sens à ces collocations et aux patrons linguistiques qu'elles sous-tendent, il importe de revenir à même le corpus afin de contextualiser ces dernières.

En contextualisant les collocations, 3 grandes thématiques ont émergées. Ces dernières indiquent alors comment le mot féminicide est discuté dans les médias traditionnels québécois francophones et leur lectorat. Les prochaines lignes s'attellent à expliciter ces thématiques.

L'UTILISATION DU MOT FÉMINICIDE FAIT DÉBAT

Le terme féminicide est fortement associé aux termes « mot », « terme » et aux verbes « exister », « décrire » et « être ». En contextualisant ces collocations, un débat politique émerge autour de son utilisation. Plusieurs interrogations font surface : à quoi cela réfère-t-il précisément ? Pourquoi simplement ne pas utiliser le mot meurtre ou homicide ?

“(en parlant du journaliste) 3 ans d'éducation pour compiler 12 homicide en utilisant le mauvais terme "féminicide", rendu là c'est de l'incompétence volontaire. - Le **féminicide** est le meurtre d'une ou plusieurs femmes ou filles pour la raison qu'elles sont des femmes. - ok mais elle sont pas morte parce que elle était des femmes mais pour un acte de violence de la part du conjoint Tout à fait, la violence des hommes envers les femmes. - M non... envers la conjointe... Faut accepter la nuance... Il ne l'a pas tué parce que c'était une femme... Plusieurs types : Les féminicides peuvent prendre plusieurs formes. - On entend plus souvent parler d'une femme qui est tuée par son conjoint ou un ancien partenaire, mais les féminicides peuvent aussi être commis par des connaissances, de la famille ou même des étrangers. - Source : Observatoire canadien du féminicide pour la justice et la responsabilisation si tu appelles le meurtres d'une femme un féminicide, tu peux pas dire que le meurtre a été fait parce que c'était une femme. - Ta source vaut rien. - Elle n'existe que si sa définition est valide ce qui n'est pas le cas. - La Polytechnique était un féminicide, ça c'est un beacoup trop triste drame familial. - feminicide n'est pas le bon terme. - C'est un drame conjugal. - Marc Lépine a fait un féminicide. - Voilà la différence. - Mais ils veulent tellement nous faire accroire ce qu'ils veulent alors ils changent de terme. - J'aime lorsque des organisme tente de se donner une apparence officiel pour déformer des mots ou des termes pour satisfaire leur but politique. - L'observatoire canadien du féminicide est un de ces organisme complètement trash.” - JMTL.12

L'extrait ci-dessus montre la charge politique liée à l'utilisation du terme féminicide. Non seulement il semble y avoir une incompréhension de ce mot, mais également une négation de sa pertinence. En effet, bien qu'une définition soit offerte et provenant d'une source fiable, elle est rejetée sous

prétexte que ce mot cherche à banaliser d'autres formes de violence comme l'homicide, ou encore à accentuer la gravité des violences commises à l'égard des femmes.

Sur ce point, le terme féminicide est significativement associé aux termes "femme.s", "hommes" et "homicide.s". Ces collocations montrent un discours qui souhaite mettre en lumière que les hommes sont également victime de violence meurtrière à leur égard, venant ainsi détourner l'attention portée sur les féminicides discutés. Ce discours est également présent dans les analyses portant sur le terme «victime» et où ce dernier est significativement associé aux termes «femme», «hommes», «masculin».

Par exemple, toujours en discutant de la définition du terme féminicide,

Semaine passée c'était une femme qui a tué son conjoint est-ce que l'homme est mort parce qu'il est un homme? - L'homme tue sa femme et se suicide après, ça vous dit qqç? - Aucun rapport avec le fait qu'il soit un homme C'est quoi cette manie la de vouloir toujours victimiser les femmes ? - Oui elles sont mortes mais pas forcément parce qu'elles sont des femmes. - Ya beaucoup plus d' **hommes** tués et est ce qu'on victimise les hommes ? - Non. - Un meurtre c'est dégueulasse peu importe si c'est un homme ou une femme. - JMTL.43

À tous les hommes dans les commentaires qui semblent s'emporter pour un simple mot, affirmer que les femmes subissent des violences et parfois meurent simplement parce qu'elles sont des femmes (la définition de féminicide), ça ne veut pas dire ignorer les crimes/meurtres commis envers les hommes. - C'est simplement dans le but d'identifier et de parler d'un problème beaucoup trop fréquent. - Oui, la majorité des victimes d'homicides en Amérique du nord sont des hommes, mais ils ne sont pas tués à cause de leur sexe! - Comment nommer l'assassinat d'hommes parce qu'ils sont des hommes? - Faudra-t-il dire << anthropocide >> pour le meurtre non genré? [...] "Bref: je n'ai rien contre le fait de préciser le type de meurtre en fonction du genre, mais si on le fait, faisons-le comme il faut - et égal pour les deux genres. - Car de nommer les choses est la base pour bien en discuter. Et doit-on vraiment vous rappeler l'étymologie du mot HOMicide? - Vous voulez occuper tout l'espace du vocabulaire parce que vous trouvez que le français n'en accorde toujours pas assez aux hommes? - Le mot féminicide décrit une réalité précise qui est une sous-catégorie de ce que l'on appelle communément homicide. </s><s> Tuer une femme reste un homicide, jusqu'à preuve du contraire. - Je pose ici la question à savoir si nous voulons d'une langue sexuée à ce point, et si oui, d'une langue sexiste. - Il est temps de nommer les choses par leur nom Un meurtre est un meurtre quelque soit le sexe de la victime. Quand 14 femmes sont tuées par 1 homme PARCE QU'ELLES sont femmes, c'est pas juste un meurtre, c'est un féminicide. - Le Devoir.37

Cet article nous propose juste d'utiliser un mot dans notre vocabulaire quotidien. - pourquoi ne pas nommer les choses? - Je ne comprends pas de quoi vous avez peur. - Violence genrée ? - Oui, même si cet épithète me répugne tellement il est bourré d'amalgame aujourd'hui. - [...] ya aussi masculicide. tuer moralement un **homme** .l'exploiter par la séduction. le mensonge .etc etc Ok on ira se recueillir sur votre tombe d'homme bien trop séduit. - ca rien a voir .ces jus des valeur moral . yen a qui pence voir ils ne voi pas sais diminuer l'horreur du feminicide, pourquoi venir vous moquez de cet homme qui s'exprime sur un problème existant aussi? - La douleur que la violence cause est aussi grave que ce soit envers un homme que une femme, même si effectivement les femmes sont plus souvent les victimes, il

est déplacé de votre part d'être aussi condescendant... [...] sauf que si je dis que le soleil chauffe vas-tu venir me dire que : «Oui mais le feu aussi» . - On le sait déjà que les hommes sont aussi victime de meurtres mais là le sujet ce sont les FEMMES! - Celles qui sont tuées uniquement parce qu'elles sont des femmes! - Le Devoir .5

Ou sur leur représentation médiatique,

Mais je me demande combien d'homicides prémédités il y aurait par année ..car les meurtres peuvent vraiment venir de peu importe quel sexe .. - Peut-être en faisant usage de méthodes différentes mais je me demande les proportions ... Mais je me demande ça vraiment JUSTE à cause qu'on ne parle que de "féminicides" de ces jours ... sinon j'appellerais personnellement ca quand-même "de homicides" peu importe qui tuerais qui ... ou comment on appelle ça un gars gai qui tue un autre gars ... disons que ca devrais pas trop avoir rapport à ce qu'il soit gai ... lol mais c'est clair qu'il ya aussi plein de sexisme ... et parfois ca fait aussi parti de religions ... mais bon ... on peut pas tout mettre dans le même panier ... même que chaque circonstances sont probablement tous très différentes une femme peu être plus forte qu'un homme corpulent car autrement il y aurait pas de femmes policières qui sont plus petites que des hommes...et les hommes corpulents ne sont pas tous capable physiquement capable d'être plus fort que des femmes ou des hommes non corpulent...moi, je ne suis même pas équivalent pour me protéger en me battant contre un homme de ma grandeur, du même poids, ect que moi.... je me suis mise dans ta perspective pour avouer que oui, la violence des femmes envers les hommes est réelle et qu'on ne doit pas la prendre à la légère. - Aucunement ces hommes ne devraient avoir honte. - Je t'ai même envoyé un icône de solidarité. - Maintenant tu peux te mettre dans ma perspective si tu veux. - Je connais bien les médias. - Les gens sont habitués aux feminicides. -Vu le nombre, une de plus n'est pas vendeur. - Je te jure que si une femme tuait son **homme** ça serait beaucoup plus vendeur. - Si tu veux en avoir le cœur net, regarde les stats officielles au Québec. - s moi, avec une chemise déchiré et une blessure au visage, je n'ai pas eu à porter plainte, c'est la police qui l'a fait et elle était connue des policiers pour avoir dans certaines circonstances des comportements violents....les policiers m'ont dit "que fait tu avec elle..." et avec les photos de mes blessures et autres, je n'ai pas eu a me présenter en cours car elle à plaider coupable... ben voyons donc! - Pensez-vous vraiment que les médias ont un radar a femmes battues! - Non, si vous étiez une femme personne ne vous aurais contacté pour témoigner dans les médias! - Le nombre de cas décrits dans les médias est minime à comparé de la réalité. - peut importe, c'est plus les femmes qui passent dans les médias et en cours....mais les cas de femmes sont plus suivis que ceux d'hommes et ce même si ils ne passent pas tous dans les médias..." – LeDevoir.36

Raison d'être du terme féminicide

Certes, il est tout à fait vrai que lorsque nous portons attention au taux d'homicide de manière désagrégé selon le sexe/genre des victimes, les hommes sont plus souvent victimes d'homicides que les femmes. Or, ce ne sont pas les mêmes facteurs qui expliquent la variation de ces taux. Dits autrement, les hommes et les femmes ne sont pas tués dans les mêmes contextes et circonstances et donc pas pour les mêmes raisons (Montmagny Grenier et Ouimet, 2014). Les hommes seraient davantage victimes d'homicide en raison de facteurs sociaux structurels, alors que les femmes le

seraient en raison de facteurs symbolique (ou culturel) (Galtun, 1990) qui reprennent une logique d'appropriation (Boisvert, 1996 ; Daly et Wilson, 1988 ; Frigon, 1996; Gartner, 1990; Hunnicutt, 2009 ; Wilson et Daly, 1992). Ainsi, le terme féminicide semble avoir sa raison d'être.

Cela est quelque peu mis en lumière dans les commentaires en portant attention au traitement du terme «drame». Ce dernier est significativement associé, entre autres, aux termes «familial», «conjugal», «passionnel», «expression» et «mot». Les conversations montrent que l'utilisation du mot *drame* vient banaliser les gestes posés.

Ce sont pas des drames, ce sont des crimes-meurtres. - Le mot **drame** ne traduit pas la responsabilité du meurtrier, ni l'acte de contrôle ultime que représente le fait de refuser à ces femmes le droit de vivre et de choisir leur vie, sans eux. – JMTL.6

À l'échelle du Canada, les statistiques sont plus morbides encore : une femme meurt tous les deux jours et demi selon l'Observatoire canadien du féminicide. - La bonne nouvelle ? -On est forcé aujourd'hui d'en parler plus souvent, de laisser tomber les pincettes d'usage telles que «<< drame familial >> ou «<< crime passionnel >>», une terminologie qui a longtemps servi à marginaliser le phénomène. - Enfin, on appelle un chat un chat. - On parle maintenant de «<< féminicide >>», c'est-à-dire du «<< type de meurtre où, non, monsieur n'a pas perdu les pédales >>» mais a décidé de contrôler sa compagne au point de lui enlever la vie. - C'est un meurtre calculé. - Un meurtre qui parle, en fait, de ce qui reste des inégalités hommes-femmes. - LeDevoir.38 (contenu de l'article)

Bien que ce terme soit pertinent, une confusion existe quant au phénomène qu'il représente. La définition de féminicide mentionne “ le meurtre d'une ou plusieurs femmes ou filles pour la raison qu'elles sont des femmes”. Toutefois, que signifie “en raison qu'elles sont des femmes” précisément? En raison qu'elles sont des femmes dans un contexte spécifique (notamment en contexte conjugal hétérosexuel) ou selon un motif précis (misogynie et/ou antiféministe)?

Une confusion sémantique qui alimente les débats

Fait également intéressant, la source mentionnée dans un des extraits ci-haut n'est pas *l'Observatoire Canadien du féminicide pour la justice et la responsabilisation*, mais bien *l'Observatoire Canadien du fémicide pour la justice et la responsabilisation*. Un autre terme pour décrire sensiblement le même type de violence. En parcourant le site de *l'Observatoire*, il est possible de noter que les termes “féminicide” et “fémicide” sont utilisés comme s'ils étaient interchangeable à certains endroits et de manière distincte à d'autres. En fait, il semble que le terme fémicide réfère à l'ensemble des homicides commis à l'égard d'une femme (ou personne qui adopte le genre féminin) et selon divers contextes (relation intime, conflit armé, victime collatérale) et dont l'auteur est généralement un homme. De ce fait, ce terme souligne la violence omniprésente dont les femmes sont victimes et en grande partie de la part des hommes. Quant au terme féminicide, il découlerait de *feminicidio* en langue espagnole. Principalement utilisé en Amérique Latine, ce terme est utilisé pour décrire la manière dont les États restent immobiles devant les homicides contre les femmes (OCFJR, 2019)⁴.

⁴ Le terme “fémicide” fait apparition 48 fois dans le corpus de données étudié. Il trouve des collocations significatives avec les termes “utiliser”, “intime”, “fémicide” et “généicide”. Ces dernières montrent un discours visant à définir ce qu'est un fémicide.

Dans cette lignée, l'Observatoire s'interroge à nommer le phénomène des femmes autochtones tuées ou disparues. En effet, il reconnaît que le traitement de cas d'homicide ou de disparition diffère selon les identités qui composent les femmes (notamment les identités relatives aux rapport de race/ethnicité). Ainsi, il y a un questionnement à savoir s'il n'est pas plus juste de parler de féminicide et pas seulement de fémicide. Cette spécificité du traitement des femmes autochtones tuées ou disparues est également soulevée dans les analyses. En effet, le terme « femme » est significativement associé au terme « autochtone ». Les discours liés à ces collocations montrent une différence de traitement.

Précisément, certains des articles des quotidiens Le Devoir et Le Journal de Montréal composant le corpus de données parlent de génocides pour décrire ce phénomène et de l'acceptation de ce terme par le gouvernement Trudeau. Ce terme est significativement associé, entre autres, aux termes "culturel", "canadien", "rwandais", "convention", "assimilation", "nettoyage", "québécois", "tragédie", "homicide", "mot" et "terme". Ces collocations montrent une polarisation des discours: certains trouvent son usage excessif alors que d'autres saluent cette reconnaissance.

Au risque de me faire tirer des roches par les baby boomers : Je salue le courage de Trudeau de reconnaître ce qui s'est passé. - Reconnaître le génocide et la détresse que le Canada (et le Québec, il ne faut pas tout garocher dans la cour du voisin) a infligé aux peuples autochtones est un début. - Maintenant, ça ne peut pas rester là, il faut agir. - Cet idiot met sur un pied d'égalité cette situation avec celles de l'holocauste, du Rwanda et des Arméniens... Bien hâte que les Canadiens choisissent un premier ministre avec un QI et une capacité de jugement minimaux. - On les maintient pendent des années et des années dans des non-statuts (sans résidence permanente, sans citoyenneté) où ils n'ont pas de droit de vote, donc pas de participation démocratique qui leur donne un poids et un droits dans la société, pendant qu'ils participent par leur travail mal rémunéré à la société, mais ils subissent les choix électoraux des "vraies citoyens" qui vont voter contre eux. - C'est à rien de moins qu'un << **génocide** canadien >> que doivent être assimilées les centaines, voire les milliers, de disparitions de femmes autochtones survenues au cours des soixante dernières années. - LeDevoir .14

ou encore, d'autres détournent l'attention sur la condition des canadiens français ou rejettent la responsabilité sur les autochtones et peuples des premières nations eux-mêmes.

Et les coupables? - Nous les oublions? - Les SQ, RCMP, DPJ, etc... Inacceptable! - Alors ce qu'on vécu les canadiens français et québécois depuis 1759 est aussi un génocide... Lol Dan Lac encore un commentaire raciste sur les autochtones taisez-vous! - Cry me a white tears river - Il ne connaît même pas la définition d'un génocide informez-vous c'est si facile de lire sur le sujet en plus tout le monde met des liens sur la définition de l'onu je pense que vous ne la connaissez pas 😊 vous devriez peut être lire un peu sur le sujet.. - regardez page 539 du Petit-Larousse la définition de génocide. - Ensuite lisez le commentaire de c'est exactement ça un génocide. - Remarquez que je trouve la situation des peuples femmes autochtones des plus pénibles. - Mais que les canadiens ou les québécois aient décidés d'exterminer les femmes autochtones pour exterminer la race. - Je ne le crois pas. - De plus sait-on combien ont été tués par leurs conjoints ou leur congénères. - Combien sont mortes accidentellement, perdus dans le bois ou noyer dans un cours d'eau. -Qu'il y ait eu du laxisme

dans les enquêtes par les autorités policière. - Je suis d'accords mais encore la, est-ce un génocide. - Je cois que ce mot plait beaucoup au militant de gauche. – LeDevoir.14

une question qui me vient là, où étaient les hommes sur ces réserves, que faisaient-ils? - J'ai comme une impression que ces femmes et ces enfants étaient seuls et sans protection, aie-je raison de penser ainsi? - L'absence ou la rareté d'hommes protecteurs et responsables dans ces réserves semblent avoir laisser ces femmes et jeunes filles en proies plus que faciles aux prédateurs qui gravitaient autour! - Y'a des flous dans toute cette histoire, rien n'est clair, est-ce que les coupables étaient tous à l'extérieur de ces réserves? - exact en plus les policiers indiens peace keeper ne veulent pas se mêler des violences familiales et la police du Québec ne peut pénétrer à l'intérieur ..alors les femmes fuient ou disparaissent. - ,Trou-pet, n'a pas fait ses recherches!!!!!!!!!! - LOL Justin trudeau quand tout est EXCESSIF est INSIGNIFIANT / Talleyrand ! - Mes Dames mettez le passe derrière vous accepter pardonner ça fait des années vous pleurer un moment donne sa suffit les vrais mots doivent toujours etre dit Bravo Très triste comme situation pour les femmes autochtones, mais beaucoup de drames surviennent dans leur propre communauté, faut faire la part des choses Et avoir un peu d'impartialité. - Sûrement que la société a été très impliquée dans tous leurs problèmes...c'est quoi la solution !.? - mais ce n'est pas un **genocide** Situation déplorable Il y a une différence entre assimilation et génocide. - Les mots ont une signification spécifique alors il ne faut pas les utiliser n'importe comment. - C est un feminicide, pas un génocide. – JMTL.51

D'autres rejettent totalement l'idée d'un génocide

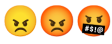
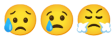


Voilà, "**GENOCIDE**", le mot est lâché! Un rapport "fracassant" pondu par une commission qui a fonctionné tout croche tout le long de son mandat, qui l'a basé sur des "témoignages" non-vérifiés et non-vérifiables. Des allégations comme celles du reportage "coup-de-poing" d'Enquête (qui tenait plus de la "fake news" que de l'information) et qui, finalement, s'est soldée par une absence totale de cas! En plus, le Québec as droit à une mention spéciale: on est pire que pire! Et ça tombe-tu bien, en même temps que la probable adoption d'une loi "raciste" qui prouve que la société francophone est gangrenée par le "racisme systémique"! Quelle aubaine pour Justin qui pourra brailler sa vie (et probablement gaspiller quelques millions de nos impôts pour s'acheter bonne conscience, millions que ni nous ni les citoyens autochtones ne verront la couleur, étant donné qu'il est impossible de demander une reddition de comptes aux conseils de bandes.) L'ONU (dûment représentée par la Chine et l'Arabie Saoudite) finira bien par s'y intéresser et se désolera de notre pitoyable condition. Le ridicule ne tue pas, mais par moment, il porte a rager! - LeDevoir .15

Bref, le terme feminicide et le champ sémantique qui l'entoure sont chargés politiquement : ils polarisent les discours en ce qui a trait à l'utilisation de ces termes, ce à quoi ils réfèrent et s'appliquent. Ces polarisations touchent précisément la notion de ce qu'est une femme et les conditions de vie qui s'y rattachent et celle de responsabilité.

FÉMINICIDE, UN SUJET ÉMOTIF

Outre des sujets polarisants, les féminicides rapportés dans les médias à l'étude évoquent de manière générale une immense tristesse. Ce terme est significativement associé à des superlatifs comme « tellement », « vraiment » et « trop ». Le terme « triste » est également utilisé que pour qualifier les termes « histoire », « réalité » et « nouvelle ». Outre la tristesse, plusieurs émotions et sentiments sont manifestés par les lecteurs et lectrices : peur, colère, sympathie, empathie, étonnement et résilience. Il est à noter qu'un nombre important de commentaires se résumait à de simples émoticônes ou émojis⁵ pour traduire l'émotion du lecteur. Ceux-ci doivent être interprétés selon le contexte sociolinguistique et culturel dans lesquels ils sont utilisés (Navé, Farini et Achieng, 2021). Le tableau 2 résume les principaux émoticônes ou émojis utilisés et leur interprétation.

Tableau 2. Émoticônes et émojis utilisés

Émoticônes/emojis	interprétation
	Colère, frustration
	Tristesse, désolation
	Sympathies, condoléances
	Repose en paix

Des sympathies variables

Une grande sympathie est manifestée envers les familles et ami.es des victimes. Cependant, il semble que certaines victimes attirent plus de sympathie que d'autres selon leur situation familiale. En effet, le fait qu'une victime était également mère semble affecter davantage le lectorat, notamment car cela laisse entendre que des enfants sont laissés derrière, orphelins. Ceci semble être ancré dans la prémisse que la société *doit protéger* les femmes et les enfants, comme le montre les collocations significatives des termes « femmes », « enfant » et « protéger ». De cette logique discursive découle un certain mépris avec les hommes auteurs des féminicides rapportés. Ils sont traités de lâche ou encore atteint sur leur identité de genre: un vrai homme est censé protéger les femmes et enfants et non leur faire subir le moindre mal.

Wow incroyable le nombre lâches qui s'en prennent aux **femmes** et enfants... Une autre triste histoire... ça me bouleverse ! – LaPresse.1

⁵ Le terme émoticône associe les mots émotion et icône et réfère "seulement" à des émotions qui se "lisent" sur le visage humain ou humanisé. Quant à l'émoji, il inclurait d'autres pictogrammes comme des cœurs, fleurs, étoiles, signes de la main ou du corps (Halté, 2016, 2020).

Quelle horreur! - C'est tellement triste... Ça me dégoute à chaque fois de voir ces lâches s'en prendre à ces **femmes** ou enfants parce que ça ne va plus dans leur vie. Doux Seigneur Jesus ... 😞 - LaPresse.30

Les enfants et les **femmes** ..sont vulnérables Trop triste cette violence 😞 Un peu plus de une fois au deux semaine en moyenne un australopitheque Quebecois assassine sa conjointe ou son ex conjointe. - On se croirait pas dans une société civilisé là ! - LeDevoir .36

Il semble également que l'âge de la victime joue sur le niveau de sympathie manifesté des lecteurs et lectrices. Il y a des collocations significatives entre le terme «jeune» et les termes «si», «toute» «femme», «fille», «âge». Le fait que la victime soit considérée comme jeune semble aggraver la situation pour certain.es: un gaspillage de belles années à venir. Cela rejoint les travaux de Myrna Dawson (2021). Ces derniers montrent que les violences commises à l'égard de femmes âgées sont moins importantes: peu d'études s'intéressent à cette thématique et même les tribunaux semblent condamner moins sévèrement. Pourtant, entre 2018 et 2020 femmes âgées représentent le tiers des victimes de féminicides au Canada et étaient surreprésentées en tant que victimes comparativement à leur représentation dans la population en 2019.

Outre l'âge, l'apparence physique joue également sur la sympathie du lectorat. Sur ce point, il importe de rappeler que les médias intègrent généralement à leur article une photo de la victime.

C'est tellement malheureux tout ce qui passe de nos jours. - Vraiment triste désolant mes sympathies à la famille et amie de cette jolie madame 😊😊😊 - TVANouvelle .50

Domage c'est vraiment triste mes sympathies à sa famille et ses proches Elle était très jolie – JMTL.42

Si jolie -, triste pauvre petite poulette toute jeune . - Triste vraiment. - On doit vraiment aimer nos femmes. – LaPresse.30

oh my god ... Toujours plus triste quand la victime est belle 😞 ?? - hein? - C'est plus triste car la jeune femme est jolie ? - Est-ce bien ça que vous dites? - Voyons donc?! - oui. - Ça me fait beaucoup de peine. - C'est du gaspillage gaspillage? - oui, elle aurait pu faire le bonheur de bien des hommes – LaPresse.6

Ainsi, le terme “joli” se voit en collocations significatives avec, entre autres, les termes “demoiselle”, “jeune”, mais aussi “blanc”. Cela n'est pas sans importance. Il soutient le fait qu'un mouvement de sympathie est plus fort pour les femmes blanches victimes que les femmes non blanches. Ce traitement différentiel est particulièrement discuté dans les articles relatant la disparition et le meurtre de Gabby Pioto une jeune femme blanche (et blonde) Américaine de 22ans dans l'État du Wyoming et dont son copain est le principal suspect.

J'ai vraiment beaucoup d'empathie pour la famille de la victime, mais un constat me frappe encore... La médiatisation, la mobilisation et la solidarité que les gens ont démontré pour cette jeune et jolie femme blanche en contraste avec les femmes et jeunes filles autochtones disparues dont on entend presque jamais parler ... 😞 le coronaire a fait la même constatation et en a fait part. - Il qualifie l'affaire de << cirque médiatique >> - Triste 😞 que

la lumière 💡 sois fait dans cette histoire ! -Perso 1 000 000 de femmes disparaissent chaque année aux États-Unis seulement!! 😞 - Bein oui. - Faut-il être une **jolie** influenceuse pour qu'on s'indigne??” – LaPresse.6

En fait, les médias américains ont réalisé une couverture médiatique des plus intenses, ce qui a notamment été dénoncé par le coroner chargé de l'enquête. Ce dernier mentionne que ce cirque médiatique autour de la disparition d'une femme blanche vient banaliser les violences commises à l'égard des femmes non blanches.

Or et malgré cette reconnaissance de traitement différentiel entre les femmes blanches victimes d'homicides et les autres femmes, il s'avère que les médias québécois francophones et leur lectorat participent, d'une certaine manière et dans une certaine mesure, à la (re)production de ce traitement différentiel. Comme mentionné précédemment, le terme "féminicide" est significativement associé aux termes "Contrecoeur", "Limoilou", "Sainte-Sophie" et "Saint-Donat". Ces termes représentent les localités dans lesquelles se sont déroulés certains féminicides au cours de l'année 2021 au Québec. Ces féminicides correspondent respectivement à ceux de Lisette Corbel, Nathalie Piché, Myriam Dallaire et Sylvie Bisson et de Andréanne Ouellet. Ainsi, les féminicides les plus discutés au sein du corpus de données sont ceux de femmes blanches. Cela est également appuyé par la collocation significative des termes "victime" et "Piché".

Ainsi se peut-il que les morts de certaines femmes soient perçues comme plus tragiques, voire plus importantes, que d'autres ? Est-ce que la société québécoise perçoit certains corps comme essentiels à la société et d'autres tout simplement avec une moindre valeur et donc jetables ? Ces interrogations ont raison d'être. Elles rejoignent ce qu'a aussi observé Tamara Therminus (2021) en ce qui a trait aux traitements différentiels de la mort de Thomas Trudel, jeune homme blanc et celle de Jannais Dopwell Bailey, jeune homme noir, tous deux assassinés en 2021 sur le territoire Montréalais. Elle montre que le traitement différentiel par les médias et également par les gestes posés par les personnalités publiques traduit un racisme systémique. Elle soutient, et nous appuyons la thèse avancée, que par "sa teneur, ses contenus et ses choix éditoriaux, la couverture médiatique tend à confirmer une hiérarchie raciale qui est inscrite dans l'inconscient collectif, hiérarchie que perpétue le racisme systémique" (Therminus, 2021).

Ce traitement différentiel ne touche pas simplement les sympathies partagées envers les victimes, mais également la notion de responsabilité : qui est à blâmer pour l'avènement de ces morts de femmes ?

LA NOTION DE RESPONSABILITÉ, AU CŒUR DES ÉCHANGES

Devant la douleur et l'atrocité de ces meurtres, plusieurs réactions émotionnelles sont possibles, comme montrées ci-dessus. La colère, la frustration et le blâme émergent d'une incompréhension de l'avènement de ces atrocités. Celle-ci forge les conversations autour de la notion de responsabilité : comment cela peut-il se produire ? Qui ou quoi est responsable ? Que peut-on faire pour y mettre fin ?

La responsabilité même de la victime

Malgré qu'il n'y a pas de colocation significative entre les termes « victime » « responsabilité » ou « faute », il importe toutefois de mentionner que certains lecteurs et lectrices rejettent la faute sur la victime, sous prétexte *qu'elle l'avait sans doute cherché*.

Dans cette lignée, il importe de souligner que le cas Marylène Lévesque est celui qui a reçu le plus de commentaires, au-delà de 1000 pour un seul article et où les discussions s'enflammaient autour de la notion de responsabilité de la part du lectorat. Ici, plusieurs rejetaient la responsabilité sur la victime en raison du fait qu'elle exerçait le métier de travailleuse du sexe. D'autres rappellent que le métier de la victime n'a aucune importance, soulignant que l'assassin est le seul responsable. D'autres encore, soutiennent que c'est le système carcéral canadien et les politiques de libération conditionnelle qui sont en cause. En effet, Eustachio Gallesse se trouvait en semi-liberté depuis avril 2019 dans le cadre d'une peine pour meurtre de son ex-conjointe en 2004 et avait eu la permission de son agente de libération conditionnelle de consommer des services sexuels rémunérés en fréquentant des salons de massages érotiques (Buzetti, 2020)⁶.

Tellement triste ... Condoléances à la famille e Cette crapule j.espère qu'il va retourner en prison pour le reste de ça vie - Ca fait juste prouver que l'on sais jamais à qui on a affaire. - À qui faire confiance de nos jours! - C'est dommage car cet être n'aurait jamais dû circuler dans les rues ! - Et souvent on ne sait pas pourquoi les gens se prostituent mais ils ne faut pas juger **et tous** devraient être respectés! - Quelle tristesse! - Un système carcéral à revoir! – JMTL.42

Dégeulasse... ta tous ta fait raison c'est pas son métier la cause Et effectivement notre système est pas fort l'hôtel C'est un meurtre pareille. - Peu importe ce qu'elle faisait elle ne méritait pas de mourir surtout assassinée il y a eu un gros manque sur l'évaluation de cette personne - Les vrais responsables sont ceux qui remettent des tueurs en liberté....Poutant PERPÉTUITÉ c'est clair... Pourquoi préciser son travail! - En plus de perdre un enfant, c' est affreux pour des parents! - Mais c' est ce que les gens vont retenir d elle! - Il ont crié au monde entier qu' elle était une péripatéticienne!!! - Manque de respect des journalistes envers la mémoire d une belle jeune femme a qui ont lui a enlevé la vie! - je le prend dans le sens que ça pourrait peut-être sensibiliser d'autres fille dans le domaine. - squa fesait dans vie ne regarde personne franchement et je crois pas que ca va changer lea accusation, dpnc ppurquoi les journaliste sont aller creuser dans ca vie pour dir ca a tout le monde, cest degueulasse de fair ca – TVANouvelle.38

L'extrait ci-haut montre un mécontentement également à l'égard des journalistes qui ont précisé son métier, venant justement banaliser la violence commise en détournant l'attention sur un tabou social qu'est le travail du sexe. Dans cette lignée, nous tenons également à souligner que le terme "prostitution" trouve une colocation significative avec le terme "légaliser". En effet, certains

⁶ Il importe de souligner que le cas de Marylène Lévesque a mené à une enquête interne au sein du Service correctionnel canadien et des libérations conditionnelles. Le rapport d'enquête produit a mené Ottawa à changer son approche en matière de surveillance des libérations conditionnelles par les maisons de transitions.

commentaires dirigent la conversation vers une légalisation de la prostitution comme une solution afin de diminuer les risques de possibles meurtres ou d'abus et autres formes de violences envers les travailleuses du sexe⁷.

VIVE LA PROSTITUTION LÉGALE! - Il est temps qu'on allume et qu'en tant que société et que l'on prenne le chemin de la légalisation! - Laissons tomber le discours puritain et moralisateur, la prostitution est là pour rester que vous le vouliez ou non! - Des endroits sécuritaires autant pour les travailleuses(eurs) que les clients. - Des dépistages réguliers permettraient de réduire grandement la propagation de mts. - Et finalement pour percevoir la taxe sur les ventes et services à la place que cela aille dans les poches d'organisations et d'individus patibulaires qui on le sait tous, sont une vraie plaie pour la société! - Devrait-on légaliser la **prostitution** comme en Allemagne ou encore aux Pays-Bas où les filles sont dans des meilleures conditions (pas de 15 clients par jour), parfois syndiquées, sans doute bien mieux protégées, payent des impôts, sont en moyenne beaucoup mieux rémunérées et qu'elles ne sont pas dans les griffes de proxénètes ou de souteneurs qui les exploitent comme des esclaves sexuelles et qui peuvent se faire un salaire annuel de 200 000 \$ avec juste une seule fille? - Une étude sérieuse le confirmerait, mais je crois que la violence faite à ces femmes diminuerait beaucoup ainsi que les risques de meurtres horribles comme celui-là. – JMTL.42

Bref, tout comme en ce qui a trait à certains commentaires à l'égard des femmes autochtones et le rejet de la responsabilité sur elles ou leur communauté, des femmes plus jeunes ou plus jolies, il semble que l'emploi occupé par la victime peut également alimenter un traitement différentiel d'un féminicide discuté dans les médias.

L'Immigration comme grande responsable ?

Reformulée sous la question de l'immigration, l'origine ethnique du (présumé) meurtrier alimente également un traitement différentiel. Comme mentionné précédemment, le nom de Nathalie Piché est significativement associé au terme "victime". De plus, il arrive au 10e rang des mots clés du corpus des données alors que le nom de son ex-conjoint et présumé meurtrier, soit Mimouni, arrive au 38e rang. Ce cas a été un des plus médiatisés et a polarisé les conversations des lecteurs et lectrices des quotidiens étudiés.

Dans cette lignée, il semble que la question d'immigration soit "responsable" du fléau des féminicides. En effet, certains commentaires témoignent de propos racistes. Entre autres,

⁷ La prostitution est légale au Canada : l'achat et la vente de services sexuels rémunérés ne sont pas interdits par la loi. Toutefois, de nombreuses activités périphériques nécessaires pour s'adonner à ce type de commerce sont illégales, notamment le racolage ou de se trouver dans une maison de débauche. Il est donc pratiquement impossible de réaliser ce type de commerce sans violer la Loi (Gouvernement du Canada, 2021).

J'espère que les femmes vont enfin comprendre que se marier pour faire entrer facilement un immigrant ce n'est pas nécessairement parce qu'il est amoureux fou de vous, la majorité du temps, c'est de la grosse manipulation et surtout du contrôle. – LeDevoir.36

Retournez- le dans les prisons de son pays. - En Algérie ils paieront pour lui. - Les propos racistes n'ont pas leur place dans ce contexte que pour des personnes fermées d'esprit et bornées.. - C'est la 13ième féminicide au Québec en 2021..on fait quoi avec les 12 autres? - Il faut parler du problème , proposer des solutions et non pas viser les personnes si les autres sont canadiens on n a pas le choix de les garder. - Mais si on peut le retourner chez eux pourquoi pas??? pourquoi payer pour lui ici???? d un autre coté là bas il aura rien aucun racisme ici ce meurtrier nest plus le bienvenue aucun racisme la dedans - LaPresse.18

D'autres montrent un mélange de propos racistes qui ciblent davantage la religion que l'origine ethnique du protagoniste. Ces derniers sont présents dans les conversations relatives aux commémoration des événements de Polytechniques étudiées, notamment en rappelant l'origine ethnique du père de Marc Lépine.

On ne parle guère que le père de Marc Lépine était islamiste (Afrique du Nord) et à probablement élevé son garçon dans la haine des femmes; curieux ce silence ! - Avec la qualité de l' immigration illégale qu'on reçoit, il faudra peut-être s'attendre à d'autres tristes événements du genre. - nope il a jamais connu son père et a été élevé dans le catholicisme. - Meilleure chance la prochaine fois. - Il n'a plus vue son père a partir de l'age de 7 ans. - Il a été élevé par une pure laine, madame Lépine (Sa mère) baptisé a l'église catholique, élevé en bon catholique. ;) On a une généticienne de renom dans la place tout le monde... iiiiiish... Faudrait prendre le temps de lire le livre que madame Lépine a écrit sur le sujet.... C'était un islamiste? - Il venait d'Islamie, en Afrique du Nord? - Son père était d'origine berbère (donc pas arabe) et musulman non pratiquant, il y a plusieurs peuples et cultures différentes au Maghreb, my good dude Fake news, il était catholique et blanc. - Votre racisme vous rend aveugle ? - Dégueulasse Elle s'est réfugié dans la religion... Et vit dans le déni... C'est triste, mais elle n'est pas fiable pentoute... On l'a vu avec ses 2 enfants qui se suicide + un tueur de masse savait tu que les premières années sont les plus importantes pour un enfant ? - LeDevoir. 7

D'autres conversations ciblent davantage les lois sur l'Immigration et ses possibles lacunes comme responsables :

Comment une femme avec peu d'argent, de 55 ans, a pu parrainer un Algérien de 33 ans? - Tellement de questions à poser à Immigration Canada dans ce dossier? [...] Sur l'obligation de s'adapter tu sais qu'au début le gouvernement Trudeau a retiré le panflet ou une pelartie du panflet canadien qui expliquait certaines valeurs canadiennes. - Le gouvernement Trudeau a notamment retiré l'explication qu'ici au Canada on n'excise pas nos jeunes filles ou les femmes...Bref, bcp d'informations sur comment venir au Canada, mais très peu sur l'intégration. - Je vais conclure sur un autre sujet : l' immigration et intégration : il ne faut pas mélanger. - je trouve que tu mélange plein de chose, notre system à des lacunes mais tout ceci est hors contexte dsl ok mais on débat sur la loi sur l'immigration la ou sur le fait que cet homme s'en ai servi et que à partir du moment qui a accusation, 810 ou quoi que ce soit de violent envers sa conjointe, qui lui a permis ds le contexte présent de venir au Canada. - Du moment qu'elle a peur de lui, il devrait y avoir des alternatives car elle es reste responsable


pour 5 ou 7 ans me semble ensuite c'est sur que la loi sur l'immigration est désuète. – LaPresse.18

L'extrait ci-dessus fait également le lien avec la notion de valeurs. Ici, les immigrants sont perçus par certains des lecteurs et lectrices qui ont commenté, comme des gens qui ne respectent pas les valeurs canadiennes et/ou québécoises. Des commentaires relatifs à la mise en place des dispositifs d'intégration ou encore de test de valeurs sont évoqués au sein de conversations.

Un système de justice déficient, des peines bonbon et un manque de ressources

Plusieurs commentaires soulignent les lacunes du système de justice, notamment en ce qui a trait aux peines données. Le terme "loi" trouve, entre autres, des associations significatives avec les termes "changer", "protéger", "ridicule", "sentence", "condamnation", "bonbon" et "vigueur". Les conversations laissent entendre que les peines sont inadéquates, car pas assez sévères, mitigeant alors l'effet dissuasif recherché. Un durcissement des peines, voire un retour de la peine capitale, est réclamé par certains.

Quand est ce que cela va arrêter Quand la peine capitale reviendra.... il y pensera 2 fois avant d'agir. - Là, lorsqu'il est accusé, il n'a rien. - exact la loi n'est pas sévère - Ils son trop bien en prison faudrait qu ils aient plus de misère ils son trop bien nourris il a du monde en liberté qui sont bien moins nourris que ces voyous la ils méritent vraiment d avoir un peu de misères chaines aux pieds travailles ds les champs au moin ils gagneraient leurs nourritures [...] – JMTL.23

Voyons donc au deuxième degré comme si il allait au domicile de son ex pour faire un pain au bananes.... Il avait définitivement l'intention de la tuer avant même de partir de son domicile  ABERRANT [...] Toutes mes sympathies Misère il faut arrêter les sentences bonbons. - Il doit être puni très sévèrement. - Non prémédité au bout d'une relation toxique de 10 ans après une séparation? << Pauvre ti-pit il ne voulait pas!! >> (sarcasme) grrrr C'est sûr que c'est un meurtre au 1er degré pour cet assassin.. on veut encore minimiser la gravité de l'accusation, voilà pourquoi ça n'arrêtera jamais; [...] C vraiment décourageant à entendre. - Ceci encourage les meurtriers. – JMTL.13

Cependant, d'autres viennent nuancer les propos en soulignant que la peine capitale n'est pas la solution, puisqu'elle n'est pas plus dissuasive, qu'il est rare qu'un meurtrier récidive et que cela ne réglerait pas la problématique de violence conjugale. En ce sens, ce serait davantage les politiques et les initiatives relatives à la prévention qui devraient être remaniées. Les conversations mentionnent notamment le 810 qui réfère à l'article du Code criminel qui se veut un outil de justice préventive en prévoyant un engagement de ne pas troubler l'ordre public. Cet engagement peut être ordonné même si aucun crime n'a été commis. Ainsi, le 810 peut être appliqué lorsqu'une personne craint,

pour des motifs raisonnables, entre autres, qu'une autre personne lui cause (ou à ses enfants) des lésions personnelles. Le 810 est utilisé notamment en contexte de violence conjugale (Gouvernement du Québec, 2022). Or, il semble que pour certains membres du lectorat, cette mesure préventive soit inefficace. En discutant du cas de Nathalie Piché et relatant l'historique de son ex-conjoint :

Arrêté le 30 décembre 2020 pour voies de fait, séquestration et menaces. - Il est libéré le jour même. - Le 18 février 2021, l'homme s'engage à ne pas harceler sa victime en signant un "810", les accusations tombent et il est ACQUITTÉ !!!! - Il la tue le 14 juin !!!! - Et on veut nous faire croire que la justice fait tout pour protéger les victimes de violences conjugales !!!!! - J'espère que le ou la juge qui a "acquitté" ce type a au moins assez de conscience pour en faire des cauchemars. - Un 810! - C'est rien ça! - Et les avocats poussent toujours pour ça! – JMTL.16

Devant cette insatisfaction de cette mesure, d'autres réclament que la personne soumise à un 810 doive également porter un bracelet GPS, mesure qui avait été lancée en France et non disponible encore au Québec au moment de certains articles et commentaires émis. Toutefois, le 1er décembre 2021, Geneviève Guilbault, ministre de la Sécurité publique du Québec a donné le feu vert pour ce type de bracelet, appelé bracelet anti-rapprochement⁸. Cette nouvelle a été plus que chaudement applaudie.

Sur un autre pôle du continuum, d'autres soulignent que surveiller et punir, bien qu'utile, ne suffit pas : il faut reconnaître la détresse humaine. Il faut mettre en place plus de ressources pour les hommes violents, mais aussi pour la santé mentale afin d'assurer la sécurité de tous.

Oui Et a chaque fois ces hommes avaient déjà été accusés et ont finalement atteint leur cible, presque chaque fois on avait prévenu la police, vous voyez bien que votre système fonctionne pas du tout, faites quelque chose ça presse ses pas des hotels et casinos que sa prend. ses des hoptital pour malade mental , et areter de tout excuser , on trouve des mots pour leur faire acroire que ses juste pas grave sa va passer , mais sa fini par un meurtre. mais quand on va comprendre ca , - Triste!!! - Il est temps de revoir le système. – LeDevoir.35

Québec... ici la terre, depuis 20 ans nous avons le plus haut taux de suicide chez les hommes en Amérique du Nord. - Investir dans la santé mentale masculine permettrait peut-être d'économiser sur les refuges pour femmes. - Vive le Québec, vive le "Band-aid"! – LaPresse.15

Y a vraiment des hommes qui ont besoin de soins psychologiques voir psychiatriques. - Davantage d'argent doit être investi afin de soigner ces grands malades. - S'en prendre ainsi à des femmes dépassent l'entendement. - Triste, révoltant et pathétique! - exactement. - Ces hommes n'ont pas suffisamment de ressources d'aide. - On doit aider hommes et femmes. - bon enfin quelqu'un qui parle de cet aspect. - Ce n'est pas en ajoutant uniquement des lits en maison d'hébergement que ça réglera le problème. - La santé mentale des hommes devrait une priorité également. - C'est nécessaire, en effet! - Et il me semble avoir lu dans un article qu'une partie de ce budget ira pour des ressources venant aide aux hommes! - 223 millions

⁸ Son implantation a commencé au printemps 2022 sous forme de projet pilote, notamment dans la région de la capitale nationale pour se terminer vers le mois de décembre 2023 et touchant l'ensemble de la province (Gagné, 2021).

dans une prévention!!!! - Ça coûte rien de changer les lois ... ne laissez pas les tueurs en liberté que ce soit féminicide ou n'importe quel autre crime Investissez là dans la santé en général... non pas dans les salaires des spécialistes ou médecins déjà grassement payés mais plutôt pour augmenter le personnel. – LeDevoir.18

Enfin, certains commentaires font le lien entre la santé mentale des présumés meurtriers et le confinement qu'a amené le contexte de pandémie de COVID-19 au Québec.

Les dommages collatéraux de la pandémie de COVID-19

Le terme "pandémie" est significativement associé aux termes "aider", "entraîner", "avant", "confinement", "CAQ". Les conversations indiquent que le nombre record de féminicides commis lors de l'année 2021 au Québec, semble être pour certains lecteurs et lectrices des quotidiens étudiés, un dommage collatéral du contexte de la pandémie de COVID-19. Plus précisément, les mesures sanitaires mises en place, et notamment le confinement et le couvre-feu, auraient joué un rôle de catalyseur.

Oui je sais que ça existait bien avant la **pandémie** . - Je fais juste dire que ça n'aide tout simplement pas je sais très bien que pandémie ou pas ça existait avant , mais ça n'aide pas quand même malheureusement y'avait pas 1 meurtre de femme par semaine par son conjoint par contre, la pandémie accélère le problème! - je n'ai jamais dit que la pandémie était LÀ raison , j'ai simplement mentionné que ça n'aidait pas ! - Je sais très bien que ça existait bien avant ! - Je connais du monde qui travaille dans ce milieu je le sais très bien et j'en suis consciente . - Je fais simplement dire que ça peut être un facteur parmi tant d'autres ! - La pandémie n'a fait que ressortir les problèmes déjà existants La pandémie n'est pas un facteur parmi tant d'autres qui provoque ce problème. – TVANouvelles.4

C'est les dommages collatéraux de la Covid. - Je n'excuse aucunement le geste! - Le Covid a apporté beaucoup de stress, de proximité régulière, etc c'est une excuse pour le meurtrier? - Plus un constat parce que avant la covid, y'avait pas de féminicide ? - La covid a le dos large hein ? - y'en avait moins on s'entend Ne pas déresponsabiliser celui qui a tué. - Le seul responsable c'est le tueur. - Tout le monde vit avec cette pandémie et la majorité des personnes gardent leur équilibre. – JMTL.23

Bref, il semble que devant cette violence à l'égard des femmes, il importe de trouver un responsable. Ce dernier peut prendre la forme d'un individu, d'un système, d'une personne morale ou encore d'un phénomène quelconque. Il est intéressant de voir qu'il est rarement remis en question les valeurs véhiculées au sein de la société québécoise et notamment celle d'égalité : non seulement l'égalité entre les sexes et genres, mais entre tout un chacun.

CONCLUSION

Ce mémoire de recherche souhaitait interroger le traitement du terme féminicide dans l'espace social afin de mettre en lumière les éléments qui peuvent alimenter et (re)produire un sexisme ordinaire qui peut, à son tour, banaliser, voire légitimer d'autres formes de violences à l'égard des femmes. Ce faisant, il visait à alimenter l'élaboration d'outils de prévention plus ciblés en visant une éducation égalitaire des sexes/genres qui appuiera les volontés politiques et juridiques déjà en place.

Les analyses des quotidiens québécois francophones étudiés ainsi que les commentaires qui y sont liés ont montré que malgré l'expression d'une forte empathie envers les femmes victimes de féminicide (et de violence dans une plus large mesure) de la part des lecteurs et lectrices, le phénomène des féminicides polarise autour des points suivant:

- sa définition et son utilisation
- les réactions affectives et émotionnelles qu'il engendre
- la notion de responsabilité.

Ces polarisations montrent un traitement différentiel, qui vient banaliser, et peut-être aussi nourrir une légitimation, d'une violence à l'égard de certaines personnes.

En doutant de la pertinence de l'utilisation du terme féminicide (ou fémicide), en la rejetant complètement ou simplement en soulignant le fait que les hommes sont également victimes de meurtre, il y a une banalisation de la violence contre les femmes. Comme mentionné précédemment, les hommes et les femmes ne sont pas tués pour les mêmes raisons et dans les mêmes circonstances. **L'utilisation du terme féminicide a sa raison d'être et la vie d'une femme vaut autant que celle d'un homme.**

Sur ce point, il semble que les femmes ne sont pas toutes égales entre elles. La vie d'une jolie et jeune femme blanche et mère semble compter plus que la vie d'une autre femme. De ce fait, **il y a une banalisation de la violence à l'égard des femmes plus âgées, racisées, autochtones et occupant un emploi tabou, comme le travail du sexe.** Ces femmes sont mises à la marge et leur vie semble être d'une moindre valeur.

Ce traitement différentiel doit être compris dans une perspective intersectionnelle. La conjonction de certaines identités (d'ethnicité, de sexe et de genre, d'âge, de religion, de classe sociale, d'emploi) (re)produit la discrimination et la marginalisation de personnes (Crewnshaw, 1991). **Comme le montrent les propos analysés, il semble que des discours véhiculant un certain racisme, sexisme et âgisme sont présents dans la société québécoise.** Ces derniers viennent banaliser la mort de certaines femmes. **Ces discours viennent, dans l'imaginaire collectif, transformer ces femmes en des corps jetables, ayant une vie de moindre valeur pour la société québécoise.** Cela rejoint notamment les travaux de Jamine Jiwani (2013) portant sur la couverture médiatique du procès Robert Pickton à Vancouver au début des années 2000 et considéré comme un meurtrier en série. Il aurait tué plusieurs femmes autochtones du quartier EastSide de la ville de Vancouver. Ses travaux montrent alors comment la presse médiatique par ses représentations des femmes tuées a servi des intérêts

hégémoniques, notamment en renforçant les standards moraux de la classe dominante en soutenant une image qui dépeint ces femmes comme marginalisées, indignes et de moindre valeur.

Cela amène un questionnement plus grand: **qu'est-ce être une femme au Québec? Ou encore, comment innover en matière de prévention afin de ne pas (re)produire ce traitement différentiel?**

RECOMMANDATIONS pour une prévention innovante⁹

Les recommandations visent principalement les médias. Ces derniers sont des acteurs clés en prévention primaire, c'est-à-dire à l'éducation du grand public sur divers phénomènes et faits. Ils peuvent être alors au premier plan d'une campagne de sensibilisation pour montrer les réalités et complexités des violences à l'égard des femmes, mais surtout ils peuvent déconstruire des discours qui banalisent ou même rendent légitimes ces violences.

1. L'UTILISATION DES MOTS JUSTES: LEVER LE VOILE SUR LES RÉALITÉS, INÉGALITÉS ET INJUSTICES

Afin de montrer la complexité du phénomène qu'est la violence dans son ensemble et particulièrement cette à l'égard des femmes, il importe que les mots justes soient utilisés et définis. **L'utilisation des termes justes sensibilise également le public aux réalités particulières de ce type de crime et aux enjeux sociaux qui les englobent.** Ainsi, en utilisant le terme féminicide (ou fémicide), les relations de pouvoirs, les rapports sociaux de sexe et de genre présents ainsi que la notion d'appropriation spécifiques à ce type de crime sont mis en lumière. Cela permet non seulement de reconnaître les particularités de ce type de crime, mais aussi de déconstruire les discours véhiculant un sexisme ordinaire et qui blâme les victimes (Bellami, 2018; Dawson, 2021). Cela permet également au public d'interroger les dynamiques des relations conjugales hétérosexuelles au Québec, ainsi que le rôle des hommes et des femmes plus largement.

⁹ Ces recommandations concernent précisément les médias et la couverture de ces événements. Toutefois, d'autres recommandations ont été émises pour d'autres milieux. Celles-ci sont disponibles dans un document séparé contenant les annexes.

2. CONTRECARRER LES PRÉJUGÉS À L'ÉGARD DE LA VICTIME ET DES GROUPES MINORITAIRES

Les médias doivent éviter de traiter les féminicides comme un acte justifiable, notamment par l'effet de la Covid 19, de la dépression vécue par l'auteur du crime, par l'amour, la passion ou la jalousie (Kouta et al. 2018) ou par le comportement de la victime. Certes ces éléments peuvent être mentionnés puisqu'ils peuvent aider à contextualiser l'événement ou être un élément qui a nourri la réalisation de cette forme de violence. Toutefois, **ces éléments ne doivent pas être traités comme des excuses.** (Brossard, 2020).

Dans une même lignée, il est recommandé de préciser que peu importe le statut, la race, la religion de l'accusé.e ou même de la victime, il ne faut pas traiter l'acte de violence d'une manière à amener le public à s'attaquer ou à marginaliser un groupe de personnes (ex. immigrant, arabe, musulman, autochtone, travailleuse du sexe). **Il est peut-être pertinent, dans ce cas, de référer à des statistiques montrant que ce type de violence est commise par plusieurs types de personnes, et notamment blanches.**

Il pourrait être envisageable, si les ressources le permettent, que **la nouvelle soit couverte par des journalistes issues des communautés dans lesquelles le crime s'est commis.** Ce faisant, une certaine sensibilité à des enjeux et réalités précises peut être mise en lumière et certains préjugés peuvent être déconstruits et non véhiculés de nouveau.

3. UNE COUVERTURE JUSTE ET SANS SENSATIONNALISME

Il importe que la couverture médiatique soit de même ampleur pour toutes les victimes, et ce, peu importe la couleur de leur peau, leur apparence physique, leur âge, leur emploi, leur état civil et le nombre d'enfants qu'elles ont. Une couverture équitable montrerait ainsi l'importance de la vie de chaque personne, venant ainsi déconstruire l'image que certains corps sont jetables, moins utiles à la société et donc de moindre valeur.

Dans un même ordre d'idée, **il faut éviter tout sensationnalisme.** Celui-ci peut nourrir l'idée que le crime commis est quelque chose d'*irréel*, loin de la vie quotidienne de tous. Cela peut créer l'impression que cette violence est loin de nous et ne nous concerne pas ou encore qu'elle est quelque chose qui relève de la vie privée. Or, c'est tout le contraire. Rappelons que cette forme de violence extrême témoigne d'un spectre beaucoup plus large. Ainsi, c'est une problématique sociétale. **Le choix des titres éloquentes, des mots ou des photos évocatrices dans le but d'attirer plus les lecteurs doit être évité** (Richards, et al. 2014).

Une couverture médiatique pauvre, quasi inexistante comme une trop intense et sensationnelle affecte le public, comme mentionné ci-dessus, mais aussi et particulièrement les familles et les proches des victimes. La couverture médiatique doit prendre en considération cet aspect en s'assurant de protéger l'identité de la victime et sa dignité (Bossard, 2020), notamment en évitant de la discriminer et la blâmer. Elle doit aussi respecter sa famille et ses proches, en prenant soin de la manière dont les faits sont rapportés et décrits, et ce, afin d'éviter un autre traumatisme ou d'éventuels impacts négatifs.

4. S'APPUYER SUR DES RAPPORTS OFFICIELS, DES EXPERTS ET DES INITIATIVES CITOYENNES POUR INFLUENCER LES VOLONTÉS POLITIQUES

Découlant du point précédent, les médias doivent faire appel à des experts en la matière afin de bien transmettre aux lecteurs toutes les nuances et les complexités de ce phénomène, mais aussi leurs recommandations. Dans ce sens, les médias doivent également amener son lectorat à interroger les mesures mises en place par les autorités afin de voir si tout est fait pour prévenir ce type de violence et ainsi jouer sur les volontés politiques (Dawson, 2021).

Les médias doivent également donner une tribune aux initiatives citoyennes qui dénoncent cette violence. Cela permettrait de montrer que ce phénomène en est un sociétal ainsi que la violence de moindre gravité qu'il englobe. Couvrir ces initiatives montrent également que cette violence est dénoncée et non tolérée. Nous pensons certes aux commémorations des événements de Polytechnique, mais également des initiatives tels "collages féministes" présentent sur les réseaux sociaux.

5. RAPPELER LES RESSOURCES ET AUTRES INFORMATIONS D'INTÉRÊTS

Les médias doivent rappeler les ressources existantes en matière de prévention de la violence: d'une ligne d'appel d'urgence, des réseaux de soutiens et d'hébergement et organismes. (Dawson, 2021). Celles-ci doivent être rappelées sur une base régulière et non seulement lorsque des événements tragiques arrivent.

RÉFÉRENCES

Béghain, V. (2016). De *Moby Dick* à *Emoji Dick*. Ce que traduisent les émoticônes. *Études digitales*, 1(1), 109-123.

Bellami, V. (2018). Intégrer, définir, réprimer et prévenir le « fémicide/féminicide » en Amérique latine. *Autrepart*, 85, 133-148. <https://doi.org/10.3917/autr.085.0133>

Bossard, M. (2020). *Le traitement médiatique des violences faites aux femmes*. Master 2. École de journalisme.

Buzetti, H. (2020, 11 mars). À qui faut-il imputer les erreurs ayant conduit au meurtre de Marylène Lévesque? Le Devoir. Récupéré en date du 31 mai 2022: <https://www.ledevoir.com/societe/574632/cas-gallese-une-erreur-isolee-disent-les-responsables>

Conseil du statut de la femme (2021). *Les violences faites aux femmes en période de crise sanitaire*. <https://csf.gouv.gc.ca/article/publicationsnum/les-femmes-et-la-pandemie/societe/les-violences-faites-aux-femmes-en-période-de-crise-sanitaire/>

Corradi, C., Marcuello-Servos, C., Weil, S. et Boira, S. (2016). *Theories of femicide and their significance for social research*, *Current Sociology*, 64(7), 975-995.

Crenshaw, K. (1991). Mapping the margins: Intersectionality, Identity politics and violence against women of color. *Stanford Law Review*, 43 (6), 1241-1299

Dawson, M. (2021). Loin de “l’âge d’or”: Féminicides de femmes âgées au Canada. Rapport de recherche. Bureau de l’ombusman fédéral des victimes d’actes criminels. Ministère de la Justice du Canada: https://www.victimessdabord.gc.ca/res/cor/fow-fow/index.html#_Toc74154035

Gagné, L. (2021, 1er décembre). Violence conjugale: Québec donne le feu vert au bracelet anti-rapprochement. Radio-Canada. Récupéré le 10 juin 2022: <https://ici.radio-canada.ca/nouvelle/1844145/bracelet-anti-rapprochement-protection-victimes-violence-conjugale-quebec-dispositif-surveillance-electronique-geolocalisation>

Gill, A. K. (2018). Eliminating violence against women and girls: the case for an effective international law. In R. Manjoo and J. Jones (eds), *The normative gaps in the legal protection of women from violence: Pushing the frontiers of international law*, 1-9. Routledge.

Gouvernement du Canada. (2021). La prostitution chez les jeunes: analyse documentaire et bibliographie annotée. Ministère de la Justice du Canada. Récupéré en ligne, le 10 juin 2022: https://www.justice.gc.ca/fra/pr-rp/jp-cj/jj-vj/rr01_13/p2.html#:~:text=La%20prostitution%20est%20l%C3%A9gale%20au,prostituer%20sans%20violer%20la%20loi.

Gouvernement du Québec. (2022). *L’engagement de ne pas troubler l’ordre public: le “810” dans un contexte de violence conjugale*. Récupéré en ligne, le 10 juin 2022: <https://www.quebec.ca/famille-et-soutien-aux-personnes/violences/violence-conjugale/810>

Halté, P. (2016). Enjeux pragmatiques et sémiotiques de l'étude des émoticônes. *Rezeaux*, 197-198(3), 227-252

Halté, P. (2020). Emojis, émoticônes, smileys? Proposition de classement terminologique selon des critères sémiotiques et énonciatifs. *Interfaces numériques*, 8(2), 386-386.

INSPQ (2021). *Homicide conjugal. Trousse média sur la violence conjugale*. <https://www.inspq.qc.ca/violence-conjugale/comprendre/homicide-conjugal>

Jiwani, Y. (2013). The 'Bare Life': Disposable Bodies, Race, and Femicide in the Trial Coverage of Vancouver's Murdered 'Missing' Women? *SCAC*, 1(4), 140-148.

Kouté, C., Rousou, E., Freysteinsdóttir, F.J., Boira, S. et Naudi, M. (2017). Gender and Socio-Cultural Perspectives through Femicide Case Studies. *Journal of Community Medicine & Health Care*, 2(2), 1013

Montmagny Grenier, C. et Ouimet, M. (2014). Les femmes et les hommes sont-ils victimes d'homicides pour les mêmes raisons ? Analyse des facteurs relatifs aux variations des taux d'homicides selon le sexe pour 166 pays. *Revue internationale de criminologie et de police scientifique*, LXVII (1), 3- 19.

Navé, É., Farini, C. et Achieng, S. (2021). Une approche interculturelle des emojis: France, Italie, Arabie Saoudite. *COMMposite*, 22(1), 8-48.

Observatoire canadien du fémicide pour la justice et la responsabilisation (2019). L'histoire du terme "fémicide". Récupéré le 26 avril 2022 : <https://www.femicideincanada.ca/fr/propos/histoire>

Ouimet, M. (2012). A World of Homicide: The Effect of Economic Development, Income Inequality, and Excess infant Mortality on the Homicide Rate for 165 Countries in 2010. *Homicide Studies*, 20(10), 1-21. 15

Ouimet, M. (2011). Un monde d'homicides. *Champ pénal*, VIII (articles «Varia»). Récupéré du site de la revue : <http://champpenal.revues.org/7966>

Terminus, T. (2021). *Les morts marginales d'Elisapie et de Jannai*, 29 novembre. Pivot. au tournant de l'information. <https://pivot.quebec/2021/11/29/les-morts-marginales-delisapie-et-de-jannai/>

Thomas, T. (2015). *Analyzing online discourses of Canadian citizenship: O Canada! True north, strong, and free?* Thèse de doctorat. Université Concordia. Québec. Montréal.